



Chers citoyennes et citoyens de Candiac,

Il n'est pas dans mes habitudes de m'adresser à vous par le biais du CandiActuel ou de notre site Internet. Cependant, plusieurs d'entre vous ayant eu l'occasion de voir le reportage du journaliste Félix Séguin au bulletin de nouvelles de TVA de 17 h 30 et de 18 h le 22 mars dernier, il m'apparaît essentiel de faire une mise au point.

Lors de ce bulletin, monsieur Séguin, effectuait un reportage sur les absences du maire de Candiac aux assemblées du conseil municipal. La teneur du message véhiculé m'incite à apporter plus de précisions pour le bénéfice de l'ensemble des citoyens d'abord et aussi de tous nos collaborateurs et employés municipaux.

Il est vrai que depuis 2001, je me suis absenté à 41 reprises des rencontres du conseil qui en totalisent plus de 200. Mais elles ne sont pas toutes dues à mon absence du pays. Par exemple, en 2002, j'ai dû m'absenter à 7 reprises (sur 25 rencontres); une de ces absences coïncidait avec la journée même de mon entrée d'urgence à l'hôpital, laquelle fut suivie trois jours plus tard d'une intervention chirurgicale nécessitant une période de convalescence. Je me permettrai de mentionner que trois jours après ma sortie de l'hôpital, j'étais à la table d'une conférence de presse concernant un projet de développement à Candiac!

Par ailleurs, mes fonctions de maire exigent que je siège sur d'autres instances qui, occasionnellement, entraînent un conflit d'horaire qui m'empêche d'être présent à la rencontre du conseil. C'est aussi dans une optique de formation et de continuité que j'ai sciemment planifié un certain nombre d'absences afin de permettre à un conseiller qui agit à titre de maire suppléant de diriger une rencontre du conseil. Compte tenu de ce qui précède, il m'apparaît que le nombre d'absences aux rencontres du conseil est bien minime et se compare avantageusement à plusieurs autres maires des municipalités du Québec.

Abordons maintenant la question de la présence à l'hôtel de ville. Aujourd'hui, à l'ère de l'Internet, je confirme qu'il m'arrive fréquemment de travailler à partir de mon domicile lorsque ma présence n'est pas requise à l'hôtel de ville pour des réunions, comités ou rencontres avec des citoyens. Depuis 1985, alors que j'étais conseiller et occupais un emploi à plein temps dans le secteur de la santé, je planifiais mes absences à l'extérieur en fonction de la période de l'année où il y avait le moins d'activités, c'est-à-dire de la mi-décembre à la mi-janvier. Depuis trois ans, je me permets de prendre aussi une période de vacances de 5 à 6 semaines vers la mi-mars. Mais je tiens à souligner que je passe alors de 2 à 3 heures par jour sur Internet à échanger avec les responsables des divers services de la ville, à suivre de près l'ensemble des dossiers.

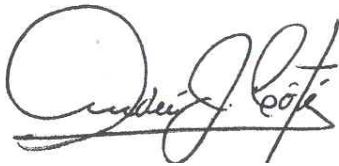
Permettez-moi ici une petite anecdote. Il y a deux ans, alors que mon épouse et moi étions à prendre des photos d'appareils d'exercices dans un parc de la Floride, nous avons

croisé un autre couple qui, heureux hasard, était de Candiac. L'homme venait tout juste de mentionner à son épouse qu'il m'avait reconnu et que je prenais sans doute ces photos pour amener l'idée à Candiac, et il avait raison : c'est ainsi que le projet d'appareils d'exercices au parc de la Promenade a pris naissance !

Soyez assurés que jamais un citoyen, un employé ou un dossier n'a été pénalisé par mon absence. Lors des rencontres du conseil, en aucun temps les citoyens qui s'y présentent ont fait quelque remarque que ce soit à cet égard. Dans son reportage, le journaliste mentionne que cette situation irriterait certains employés. J'ai toujours confirmé qu'à Candiac, nous avons de très bons employés, fiers de leur ville et que l'équipe que forment les employés et les élus contribuait à cette réputation que l'on a su bâtir au fil des ans. S'il y a des personnes (citoyens ou employés) qui se croient lésés par mon absence ou par le fait que j'utilise des moyens modernes de gestion, je les invite à se manifester et à me contacter, plutôt que de se cacher sous le couvert de l'anonymat derrière un journaliste. C'est avec grand respect que j'écouterai leurs doléances.

À vous tous, j'affirme encore et toujours que c'est un honneur et un privilège pour moi que de relever le défi de servir une ville aussi extraordinaire que Candiac.

Je vous remercie de votre confiance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André J. Côté'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'A' and 'C'.

André J. Côté, maire